

Élections | Visibilité

Voici les outils qui seront mis à votre disposition pour cette année :

Site Web de l'AE - aecite.ca :

- ✓ Chaque candidat aura une section dédiée à sa campagne sur la page web de la campagne électorale du site Web de l'AE;
- ✓ L'Association étudiante utilisera le contenu suivant préalablement soumis à travers le formulaire de mise en candidature pour votre section dédiée à sa campagne sur la page web de la campagne électorale du site web de l'AE et pour les publications réseaux sociaux. :
 - Votre prénom et nom
 - Une photo de vous
 - Nom de l'école ou institut que vous voulez représenter
 - Court texte (max. 150 mots) qui répond à la question suivante :
« *Quels sont les besoins actuels et futurs des étudiants à La Cité et de quelles façons croyez-vous être en mesure d'y répondre en tant qu'administrateur de l'AE?* ».

Veillez noter que les textes seront publiés tels quels et certaines corrections d'orthographe peuvent être faites. Vous pouvez envoyer une mise à jour de votre court texte et photo avant le début de la campagne électorale à la gestionnaire des communications et du marketing, Souraya Khatib, skhati@collegelacite.ca . Une fois que votre contenu est approuvé et mis en ligne, aucuns ajouts ou changements ne seront permis;

Réseaux sociaux de l'AE

- ✓ L'AE mettra à votre disposition de la visibilité sur ses réseaux sociaux (Facebook et Instagram);
- ✓ Chaque candidat aura droit à une publication Instagram sur le compte de l'AE, une publication Facebook sur le compte de l'AE et deux (2) publications Stories sur le compte Instagram de l'AE.
- ✓ Dans le cas où un candidat décide de créer une page Facebook ou Instagram, il doit en aviser l'AE et envoyer le lien de la page.

Affichage sur les murs du campus :

- ✓ Les affiches doivent préalablement être approuvées par l'AE;
- ✓ Ne pas couvrir les affiches qui se trouvent déjà sur les babillards;
- ✓ Une affiche par babillard de l'AE, fixée uniquement à l'aide d'une brocheuse. Les affiches doivent être installées sur les murs du collège à l'aide de gommette seulement. L'utilisation de la brocheuse y est interdite.
- ✓ Ne pas afficher sur les babillards qui n'appartiennent pas à l'AE;
- ✓ Toutes les affiches doivent être enlevées et recyclées dans les 48 heures suivant les élections.

Tout visuel doit être envoyé par courriel à skhati@collegelacite.ca pour approbation avant diffusion.